



Communiqué de presse

Vendredi 14 octobre 2022

Extinction exceptionnelle des lumières du Sacré-Cœur à 20h dans le cadre du « Jour de la Nuit »

Ce samedi 15 octobre 2022, à l'occasion de la 14ème édition du « Jour de la Nuit », manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé, la Ville de Paris a décidé que les lumières éclairant le Sacré-Cœur seront exceptionnellement éteintes à partir de 20h.

La pollution lumineuse a un impact très concret sur la biodiversité, le climat, la santé et l'observation du ciel. L'académie nationale de médecine demande que l'exposition à la lumière la nuit soit classée dans la liste des agents perturbateurs endocriniens. C'est pourquoi, en accord avec le Recteur de la Basilique du Sacré-Cœur, la Ville de Paris a décidé d'un geste fort : exceptionnellement et pour célébrer cette manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, les lumières éclairant les façades du Sacré-Cœur seront éteintes à partir de 20H ce samedi 15 octobre. Le Conseil de Paris a entériné par vote cette semaine le classement du Sacré-Cœur au titre des monuments historiques.

Contacts presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr